

PROGRAMME DE FORMATION BILAN DE COMPETENCES

PUBLIC : Toute personne souhaitant définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

PRÉREQUIS : Pas de prérequis.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Formation à distance synchrone et asynchrone ;
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 1 ;
- Maximum : 1.

DURÉE : Le bilan de compétences se déroule entièrement à distance et comprend d'entretiens individuels avec formateur dédié, répartis en 3 phases conformes à la réglementation.

Le tout s'étend sur une durée totale de 24 heures.

HORAIRES :

À convenir et à programmer du lundi au vendredi entre 09 h et 17 h.

LIEU :

Formation à distance par visioconférence.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter.

Vous pouvez nous contacter par téléphone : 06 63 36 06 95 ou mail : contact.formation@ceifr.com

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes:

- Faire le point, explorer vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et motivations.
- Définir un ou plusieurs projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économiques de votre territoire d'activité et de votre bassin de vie et, le cas échéant, un projet de formation pour y aboutir ;
- Utiliser les qualités mises en lumière comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière ;
- Définir un plan d'actions professionnel à court, moyen et long terme pour atteindre l'objectif suite à l'analyse du projet.

CONTENU

Les 3 phases :

1. LA PHASE PRÉLIMINAIRE : analyse de la demande.



229, RUE DE SAINT HONORÉ
75001 PARIS



CONTACT.
06 63 36 06 95



WEBSITE.
www.ceifr.com



MAIL.
admin.formation@ceifr.com

Étape 0. « Première Entretien »

- Analyser votre demande et vos besoins ;
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;
- Vérifier que vous êtes volontaire pour réaliser votre bilan, notamment si ce bilan est prescrit et cofinancé par votre entreprise ;
- Déterminer le format le plus adapté à votre situation et vos besoins.

2. LA PHASE INVESTIGATION : construction et pertinence du projet professionnel.

Étape 1. « MON PARCOURS DE VIE »

Objectif : apprendre à nous/vous connaître, cerner vos envies et vos ambitions.

- Analyser votre demande, votre besoin et votre ambition globale ;
- Comprendre votre parcours et vos choix de vies, leurs motivations ;
- Identifier des croyances ou des freins au passage à l'action ;
- Analyser vos transitions et vos choix, réaliser le fil conducteur de votre histoire ;
- Réalisation du test de personnalité.

Étape 2. « MES COMPÉTENCES »

Objectif : identifier les compétences, les valeurs, les besoins et les leviers de motivation ainsi que l'environnement professionnel propice à votre épanouissement.

- Travailler sur la base du CV existant pour identifier les compétences acquises ;
- Test de motivation ;
- Connaître les valeurs qui vous animent ;
- Identifier vos besoins humains fondamentaux ;
- Connaître pourquoi vous faites les choses (famille, finance, sociale, etc.).

Étape 3. « JE DÉLIMITE MON PROJET »

Objectif : Élaborer des alternatives professionnelles centrées sur vos valeurs et vos objectifs.

- Identifier les zones de confort et les écarts avec les métiers ;
- Identifier votre cap et votre sens ;
- Élaborer votre vision, mission, objectifs et actions ;
- Investiguer ces pistes au travers d'enquêtes métier ;
- Ouvrir le champ des possibles à des alternatives inspirantes ;
- Valider la cohérence de votre projet professionnel en cohérence avec vos aspirations.

Étape 4. « MON PROJET DÉLIMITÉ »

Objectif : capitaliser sur l'ensemble des éléments du bilan pour établir un plan d'action et les outils de communication alignée avec votre projet.

- Réduire le champ des possibles en fonction de vos prises de consciences et de l'analyse de l'étape « mon parcours de vie », « mes compétences » et « je délimite mon projet » ;
- Identifier vos priorités dans les domaines de vie ;
- Identifier votre orientation et le plan d'action ;
- Test idées métiers ;



- Ateliers sur-mesure en fonction du projet (CV, lettre de motivation, France Travail...);
- Recherches documentaires sur les fiches de postes, les codes ROME ;
- Édition et analyse des offres d'emploi pour vérifier la faisabilité du projet ;
- Travailler sur la mise en action vers votre objectif ;
- Élaborer une ou des alternatives, notamment un projet de formation.

3. LA PHASE CONCLUSION : présentation d'un document de synthèse.

Étape 5. « MA SYNTHÈSE »

Objectif : Faire le bilan du parcours, s'assurer du retour à l'autonomie et clôturer le travail de co-construction.

- Restituer votre document de synthèse ;
- Derniers ajustements sur l'élaboration du plan d'action ;
- Un entretien de suivi sera réalisé dans les 6 mois suivant l'accompagnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- QCM/Quizz ;
- Grille d'évaluation ;
- Travaux pratiques ;
- Échange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par session ;
- Rapport de bilan de compétences en fin de formation, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire ;
- QCM ;
- Grille d'évaluation ;
- Travaux pratiques ;
- Tests de contrôle à chaque étape ;
- Entretiens avec le formateur ;
- Remise d'un rapport de bilan de compétences en fin de formation ;
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation ;
- Suivi 6 mois après la fin du bilan pour faire un point sur l'avancée de votre projet.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du stagiaire (entretien préliminaire) ;
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés ;
- Questionnaires ;
- Apport théorique ;





- Réflexions et travaux sur des cas pratiques ;
- Questionnaire et Analyse des expériences professionnelles passées ;
- Tests de positionnement socio-professionnel ;
- Retours d'expériences ;
- Document de synthèse et de résultat détaillé ;
- Logiciels de diagnostic

Informations complémentaires sur l'action de formation

Mise à disposition d'une assistance technique et pédagogique du lundi au vendredi de 9h à 17h par visioconférence, téléphone et mail, pour accompagner le(a) stagiaire dans le déroulement de son parcours.

Un questionnaire vous est adressé par mail 6 mois après la fin du bilan pour faire un point sur l'avancée de votre projet. Nous vous remercions par avance d'y prêter attention.

À votre demande un entretien téléphonique ou en visio-conférence d'une heure pourra être programmé avec le(a) formateur(trice) qui vous a suivi.

COMMENT FINANCER VOTRE BILAN ?

- Votre entreprise ou organisation (privée ou publique).
- L'organisme financeur compétent.
- Vous-même, à titre individuel.
- En utilisant votre Compte personnel de Formation.

TARIFS

- Pour l'employeurs publics ou privés, France Travail, OPCO, financement CPF (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales...) – **2 000 €*.**
- Pour la prise en charge individuelle (autofinancement sans mobiliser son CPF) – **1 400 €*.**

**les tarifs sont valables du 01/09/2024 au 31/08/2025*

Toutes nos formations sont effectuées dans le respect du consentement et de la confidentialité de nos apprenants/clients.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Nom : Marc AGESILA
Email :
formation.pedagogique@ceifr.com

RÉFÉRENT ADMINISTRATIVE

Nom : Mylène N'DAMBANI
Email :
contact.formation@ceifr.com

RÉFÉRENT HANDICAP

Nom : MARQUES FERREIRA Abel
Email :
admin.formation@ceifr.com



229, RUE DE SAINT HONORÉ
75001 PARIS



CONTACT.
06 63 36 06 95



WEBSITE.
www.ceifr.com



MAIL.
admin.formation@ceifr.com